

# Propositions individuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1901)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-240518>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, pour exercer utilement la coupe dans les classes supérieures, ne pourrait-on faire préparer là les confections des classes inférieures ?

Remercions, en terminant, M<sup>lle</sup> Willy pour l'occasion qu'elle nous a fournie de discuter de nouveau un programme qui intéresse toutes les sociétaires-dames, nous rappelant ainsi que nous ne pouvons nous reposer longtemps sur ce que nous pensons avoir établi avec soin. La pédagogie, comme toute branche de l'activité humaine, tient constamment en éveil celui qui veut remplir noblement sa tâche.

M<sup>lle</sup> Métral fait ressortir que les modifications demandées par la commission ne portent que sur des questions d'application.

Le rapport de M<sup>me</sup> Ballet, mis aux voix, est adopté.

#### 4° Propositions individuelles.

M. Rosier regrette de n'avoir pu assister aux séances de la commission chargée d'examiner les conclusions de M<sup>lle</sup> Métral touchant les examens. Il espère que la question sera reprise plus tard.

En lisant le travail de M<sup>me</sup> Tissot, M<sup>me</sup> Ballet a été particulièrement frappée par le passage qui a trait aux classes gardiennes.

M<sup>me</sup> Tissot tient à ce qu'il soit bien entendu qu'elle n'a visé en aucune façon les fonctionnaires, ceux-ci font ce qu'ils peuvent, mais il est parfaitement compréhensible que l'action sur une collectivité ne peut pas égaler l'action de la famille s'exerçant sur une ou deux individualités seulement.

M. Rosier estime que la question vaut la peine d'être étudiée de près et il exprime le vœu qu'elle soit mise à l'ordre du jour d'une de nos prochaines séances. (Adopté.)

M. Charvoz voudrait que l'élection du comité se fit charge par charge et non pas en bloc. Chacun des membres du comité serait ainsi responsable envers l'assemblée elle-même. M. Charvoz propose que cette question soit tranchée dans la prochaine séance, avant l'élection du Comité.

M. Rosier s'oppose à cette proposition, car il est d'autres points sur lesquels nos statuts demandent à être révisés. Le